

PROCÈS VERBAL 03-2016/2017
COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES RIVIÈRES
TENUE LE 7 DÉCEMBRE 2016 À 19h15

Ouverture	La troisième séance du comité de parents (CP) de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (CSDHR), tenue à la bibliothèque de la polyvalente Marcel Landry, 365, avenue Landry, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J2X 2P6, le 7 décembre 2016 et à laquelle sont présents :
Présences	Représentants et représentantes des établissements : 1. École Bruno-Choquette, St-Jean-sur-Richelieu : Mme Anne-Marie Noël 2. École de Richelieu, Richelieu : Mme Kim Vanier 3. École des Prés-Verts, St-Jean-sur-Richelieu (St-Luc) : Mme Geneviève Gosselin 4. École des Savanes, St-Jean-sur-Richelieu (St-Luc) : Mme Caroline Leblanc 5. École du Pélican, St-Jean-sur-Richelieu (Iberville) : Mme Mylène Bouchard 6. École du Petit Clocher, Clarenceville : Mme Mélanie Martin 7. École Frère-André, Mont St-Grégoire : Mme Julie Robert 8. École Hamel, St-Jean-sur-Richelieu (Iberville) : Mme Cathy Pessoa 9. École Jeanne-Mance, Ste-Angèle-de-Monnoir : Mme Véronique Paré 10. École Marie-Derome, St-Jean-sur-Richelieu : M. Marc Vallée 11. École Marie-Rivier, St-Jean-sur-Richelieu : M. Pierre Hamelin 12. École Napoléon-Bourassa, L'Acadie : Mme Julie Beaupré 13. École Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville) : St-Jean-sur-Richelieu : M. Lionel Degoud 14. École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, St-Jean-sur-Richelieu : Mme Nancy Villeneuve 15. École Pointe-Olivier, St-Mathias : M. Stéphane Poirier 16. École St-Alexandre, St-Alexandre : Mme Jacinthe Bergeron 17. École St-Eugène, St-Jean-sur-Richelieu : Mme Orane Hautain 18. École St-Gérard, St-Jean-sur-Richelieu : M. Olivier Demers-Payette 19. École St-Jacques, St-Jacques-le-Mineur : Mme Martine Lalonde 20. École St-Lucien, St-Jean-sur-Richelieu : Mme Cindy Guay 21. École St-Vincent, St-Césaire : Mme Isabelle Lavoie 22. École secondaire Dr-Alexis-Bouthillier, St-Jean-sur-Richelieu : Mme Marie-Josée Vanasse 23. École secondaire Joséphine-Dandurand, St-Jean-sur-Richelieu : M. Pierre Hamelin 24. École secondaire Mgr.-Euclide-Théberge, Marieville : Mme Jasmine Ménard 25. École secondaire Paul-Germain-Ostiguy, St-Césaire : Mme Ani Ménard 26. Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, St-Jean-sur-Richelieu : Mme Tatiana Yvetot 27. Polyvalente Marcel-Landry, St-Jean-sur-Richelieu (Iberville) : Mme Josée Hébert 28. Représentant(e) CCEHDAA : Mme Susana Delgado
Autres présences	Substituts des établissements et public : 1. Mme Nathalie Guibord, substitut de l'école Bruno-Choquette, St-Jean-sur-Richelieu 2. M. Jean-Luc Deschamps, substitut de l'école St-Gérard, St-Jean-sur-Richelieu 3. Mme Julie Vincelette 4. Mme Nadine Beaudin 5. M. Martin Grégoire 6. M. Philippe Garneau

Absences	Liste des écoles non représentées : - École Alberte-Melançon, St-Paul-de-L'Île-aux-Noix : ?????? - École Aux-Quatre-Vents, secteur St-Luc : Mme Marie-Claude Roberge Cartier - École Capitaine Luc-Fortin, Henryville/St-Sébastien : M. Frédéric Davignon - École Crevier, Marieville : Mme Juliane Laplante - École de Monnoir, Marieville : ???? - École Jean XXIII, Ange-Gardien : ????? - École Joseph-Amédée Bélanger, St-Jean-sur-Richelieu : Mme Brigitte Cérat - École Micheline-Brodeur, St-Paul-d'Abbotsford : Mme Karine Arsenault - École Notre-Dame-de-Fatima, Marieville : ??????? - École Notre-Dame-de-Lourdes, St-Jean-sur-Richelieu : M. Éric Charpentier - École Notre-Dame-du-Sourire, Ste-Brigide : Mme Francesca Gingras - École Sacré-Cœur (Iberville), St-Jean-sur-Richelieu (Iberville) : Mme Geneviève Berry - École St-Blaise, St-Blaise-sur-Richelieu : Mme Annie Bordeleau - École St-Anne, Sabrevois : Mme Marie-Claude Caron - École St-Joseph, Lacolle : Mme Fannie Lupien - École St-Michel, Rougement : M. André Dalpé - École secondaire Marguerite-Bourgeoys, St-Jean-sur-Richelieu : Mme Véronique Gauthier
	1. PRÉSENCES ET OUVERTURE DE LA SÉANCE La présidente, Mme Mélanie Martin, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19h15. Il y a quorum avec 28 des 45 établissements représentés, incluant la substitut au CCSEHDAA.
#34 2016/2017	2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (adoption) Mme la présidente soumet l'ordre du jour suivant aux membres : - Présences et ouverture de la séance - Adoption de l'ordre du jour (adoption) - Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2016 (adoption) - Parole au public (10 minutes) - Mot du président et correspondance - Projet de loi 105 (information) - Règles de régie interne (adoption) - Conférences (adoption) PAUSE SPÉCIALE DE NOËL - Plan d'action (adoption) - Mise en œuvre du plan d'action (consultation) - Parole aux membres - Rapport des parents commissaires (information) - Rapport des délégués au conseil général de la FCPQ - Rapport du représentant du comité consultatif des services EHDAA - Rapport du représentant du comité consultatif du transport scolaire - Rapport du trésorier - Fermeture de l'assemblée et date de la prochaine séance Il est proposé par Mme Mylène Bouchard, représentante de l'école du Pélican, QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. Adopté à l'unanimité

#35 2016/2017	3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 2016 (adoption) Des modifications au procès-verbal du 2 novembre 2016 sont proposées. Premièrement, il faut ajouter, dans les présences, la substitut pour l'école du Pélican, Mme Renée Lacroix, et changer la présence de la représentante de l'école Frère André pour sa substitut, Mme Mélanie Gagné. Deuxièmement, dans le point #4, « Parole au public », M. Michel Therrien est le représentant des enseignants spécialistes et non celui du sports-arts-études. Troisièmement, un décalage des points est observé suite au point #14, « Conférences ». Il est proposé par Mme Marie-Josée Vanasse, représentante de l'école secondaire Alexis-Bouthillier, QUE le procès verbal de la séance du 2 novembre 2016 soit adopté tel que modifié. Adopté à l'unanimité
	4. PAROLE AU PUBLIC M. Philippe Garneau, du public, se questionne sur la grille de dix jours. Il demande des éclaircissements de la part du comité de parents. Il nous présente une lettre d'une enseignante d'anglais qui dénonce la réduction des heures des spécialistes. M. Martin Grégoire, du public, ancien enseignant, affirme qu'il a changé de carrière parce qu'il devait enseigner autre chose que la matière pour laquelle il a étudié. Il dit que le changement d'horaire d'un cycle de six jours à un cycle de dix jours amènera nécessairement la perte d'enseignants dévoués. Il rajoute que ce sont les enfants qui vont en payer le prix. Mme la Présidente prend la parole pour expliquer quelques points au public. Elle dit qu'à la rencontre du CP du mois de novembre, des enseignants se sont présentés pour déclarer leur indignation face au changement de cycle. Elle rappelle que nous sommes un comité consultatif mais que nous sommes écoutés par la commission scolaire par nos recommandations. En ce qui concerne la grille-horaire, nous ne serons pas consultés par la commission scolaire. De plus, comme il y a plusieurs points qui sont juridiques, elle a consulté divers intervenants, dont Mme Jacinthe Côté, présidente du syndicat des enseignants pour la CSDHR. Elle a aussi discuté avec Mme Andrée Bouchard, présidente de la CSDHR pour avoir plus d'informations. Mme la Présidente explique que les grilles-horaires se décident par les conseils d'établissement suite aux décisions prises par l'équipe-école. Elle ajoute qu'elle est en contact constant avec M. Éric Blackburn, directeur général de la commission scolaire, et Mme Andrée Bouchard, présidente du conseil des commissaires, afin de déterminer quels sont les enjeux précis d'un changement de grille-horaire et quels en seront les impacts. Elle affirme que nous, les parents, avons besoin d'être outillés pour prendre des décisions dans nos conseils d'établissement et qu'il en revient au CP de prendre une décision concernant les avenues à prendre à partir de maintenant. M. Pierre Hamelin, parent-commissaire pour le CCSEHDAA, rappelle que les conseils-enseignants rencontrent les directions d'école pour les grilles-matières avant que celles-ci ne soient présentées aux conseils d'établissement.

	Nadine Beaudin, du public, demande si le 1230 minutes par enseignant est en présence-élève ou si le parascolaire compte dans ce temps. Elle demande si la commission scolaire doit donner des sous pour les écoles à vocation ou si ces montants sont pris dans des enveloppes destinées à d'autres buts. Elle ajoute que les guides de gestion des fonds ne sont pas encore acheminés aux écoles. Mme Mylène Bouchard, représentante de l'école du Pélican, mentionne que les ordres du jour ne sont pas tous sur internet et, donc, ne sont pas accessibles à tous. Elle suggère que des recommandations soient envoyées aux directions pour ce point. M. Marc Vallée, représentant de l'école Marie-Derome, dit que c'est la direction qui est responsable de faire paraître les ordres du jour sur Internet. M. Pierre Hamelin, représentant au CCEHDAA, mentionne que les dates de rencontres sont disponibles sur Internet pour NDL St-Jean. Mme Julie Vincelette du public, demande à ce que le CP exige d'être consulté pour le changement de grille-horaire et que nous sommes en désaccord. M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard, explique que le CP voit la grille-matière comme une organisation à être revue par les enseignants. Il explique que, dans notre commission scolaire, en ce moment, c'est le spécialiste qui prend les 22 minutes non utilisées par le titulaire. Il explique que le gouvernement paie pour 1230 minutes par enseignant titulaire et non pour seulement 1208, comme fait en ce moment. En redonnant les 22 minutes utilisées par les spécialistes aux enseignants titulaires, la commission scolaire récupérera 1 million de dollars. Le régime pédagogique prévoit 18 heures pour l'enseignement des matières spécialisées. Le supplémentaire auquel nous avons droit, c'était un bonus et non un acquis. Il dit que les parents devraient se mobiliser auprès des députés pour faire connaître leur mécontentement. Il dit que les membres du CP seront outillés sous peu pour aider les conseils d'établissement à mieux gérer le dossier de la grille-matière. M. Pierre Hamelin, représentant au CCEHDAA, ajoute que 71 des 72 commissions scolaires sont à 1230 minutes par titulaires. La commission scolaire des Hautes-Rivières était la seule à avoir plus de temps pour les spécialistes.
	5. MOT DE LA PRÉSIDENTE ET CORRESPONDANCE Mme la Présidente demande aux membres de remettre les documents de frais de garde (avec reçu) et de frais de déplacement à M. Lionel Degoud, le trésorier du CP, pour un remboursement. Elle mentionne un courriel qu'elle a reçu concernant une consultation sur la réussite éducative. Le Ministre a annoncé qu'il y aurait un Allô-Parent, semblable au Allô-Prof, déjà existant, afin d'aider les parents. Elle fera parvenir aux membres le mémoire sur la réussite scolaire fait par la FCPQ qu'elle a reçu, ainsi qu'une lettre écrite par une enseignante. Elle nous rappelle qu'elle est toujours en contact avec M. Éric Blackburn et Mme Andrée

	Bouchard relativement à sa tâche et, plus particulièrement, à la grille-matière. Mme Anne-Marie Noël, représentante de l'école Bruno-Choquette, demande si le CP pourrait faire parvenir son mécontentement regardant le changement de grille-horaire aux médias puisqu'il semble que plusieurs parents ne soient même pas au courant. Mme Mylène Bouchard, représentante de l'école du Pélican, demande à ce que le CP ait des éclaircissements sur la grille-matière. Dans la proposition de la CS, il y a 9 cours de spécialistes aux 10 jours alors que le syndicat demande 11 périodes de spécialistes aux 10 jours. Mme la Présidente explique que le changement de 6 à 10 jours cycle changera le nombre de périodes par jour soit : 5 x 60 minutes au lieu de 6 x 50 minutes. M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard, ajoute un point concernant le préscolaire : la première compétence à évaluer concerne la motricité. Donc, la réduction de l'éducation physique devrait avoir peu d'impact auprès de ce groupe d'âge puisque les titulaires ont à en faire avec leur groupe.
	6. PROJET DE LOI 105 (information) Mme la présidente rappelle les points qui affecteront le CP. Majoritairement, concernant le CP, cette loi amène des changements relatifs aux commissaires-parents. Elle mentionne que les commissaires-parents pourront exercer leur droit de vote à partir du 23 décembre 2016. Aussi, ils pourront faire partie du comité exécutif, ils auront le droit de vote, ils auront accès à la vice-présidence et ils pourront rester membres de leurs comités respectifs. D'autres points seront effectifs dans les prochaines années.
#36 2016/2017	7. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (adoption) Mme Josée Hébert, représentante de la polyvalente Marcel-Landry demande des éclaircissements sur les commissaires-parents EHDAA. M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard et commissaire-parent, répond qu'il pourrait y avoir deux commissaires-parents EHDAA selon la loi. La provenance du 4^e commissaire-parent n'est pas fixée. Il faut corriger la régie interne pour que celle-ci soit en accordance avec la loi. Mme Julie Robert, représentante de l'école Frère-André, demande une correction sur le montant des frais de garde qui sont passés de 5\$ à 7\$. Il est proposé par Mme Véronique Paré, représentante de l'école Jeanne-Mance, QUE la régie interne soit adoptée telle que modifiée. Adopté à l'unanimité
	8. CONFÉRENCES (adoption) Mme la présidente annonce que des frais supplémentaires sont maintenant exigés lors de location d'auditorium. Ces frais sont requis pour payer un garde de sécurité et un technicien. Ainsi, la dernière conférence a généré des frais supplémentaires de 144.45\$.

#37 2016/2017 #38 2016/2017 #39 2016/2017	Parmi les conférences données par Mme Hélène Renaud, proposées par Mme Josée Hébert, représentante de la Polyvalente Marcel-Landry, Il est proposé par Mme Caroline Leblanc, représentante de l'école des Savanes, QUE la conférence « Le stress sans détresse pour une réussite scolaire » soit retenue pour le 25 janvier à 19h à l'auditorium de la Polyvalente Marcel-Landry. Adopté à l'unanimité Mme Hébert demande si l'un des membres aurait des talents de graphisme pour créer l'affiche de la conférence. Mme Cindy Guay se porte volontaire pour créer l'affiche. La deuxième conférence à retenir doit être choisie parmi deux de Mme Valérie Morency. Les deux conférences coûtent environ le même prix, soit 850\$. Il est proposé par Mme Julie Beaupré, représentante de l'école Napoléon-Bourassa, QUE la conférence : « Les comportements sexuels des jeunes face aux limites et valeurs des parents » soit retenue pour le 29 mars, à 19h, à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot. Adopté à l'unanimité La troisième conférence à retenir est offerte par M. Luc Doyon. Mme Hébert demande si nous sommes prêts à investir autant pour une conférence (3000\$). Les membres sont d'accord avec le montant puisque c'est la façon concrète du CP de démontrer son implication auprès de tous les parents. Il est proposé par Mme Cindy Guay, représentante de l'école St-Lucien, QUE la conférence « Propulsez le potentiel des enfants » soit retenue avec confirmation de la date et du lieu à venir. Adopté à l'unanimité
	PAUSE SPÉCIALE DE NOËL
#40 2016/2017	9. PLAN D'ACTION Mme la présidente nous rappelle les points du plan d'action. Il est proposé par Mme Isabelle Lavoie, représentante de l'école St-Vincent, QUE le plan d'action soit adopté tel que présenté. Adopté à l'unanimité
	10. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION (consultation) Mme la présidente demande à ce que les membres fassent de petites tables de concertation pour discuter de ce qui concerne le plan d'action. Elle propose de faire un bilan afin que nous revenions en janvier sur ce sujet. Des membres préfèrent faire une plénière.

Nous procédons à la discussion en grand groupe.

M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard, parle du processus de plainte et du protecteur de l'élève. Il affirme que le processus de plainte fonctionne bien dans notre commission scolaire, mais que de nous faire expliquer en quoi un processus de plainte consiste pourrait être un bénéfice pour les membres.

Mme Mylène Bouchard, représentante de l'école du Pélican, explique que le rôle du comité de parents n'est pas clair pour les parents, de façon générale, que nous ne savons pas où nous adresser si nous avons une plainte à faire contre la commission scolaire. Mme la Présidente réfère à la FCPQ en cas de doute ou de conflit d'intérêt avec la commission scolaire.

Mme Ani Ménard, représentante de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, dit que le président devrait pouvoir répondre aux demandes des parents plus facilement.

M. Lionel Degoud, représentant de l'école Notre-Dame-de-Lourdes, secteur Iberville, dit que c'est possible de se présenter en tant que conseil d'établissement auprès des parents et que cela aiderait les parents à savoir vers qui aller pour leurs questionnements.

M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard, dit que devrions renouveler nos moyens de communication, comme par courriel de présentation, par communiqué, en se présentant au CCG, etc.. Il suggère la création d'un comité de travail pour trouver des idées pour augmenter la communication avec les parents.

Mme la Présidente nous informe que Mme Julie Brassard, responsable des communications pour la commission scolaire, lui a annoncé que le site internet sera refait et que le comité de parents aura plus de place.

Mme Orane Hautain, représentante de l'école St-Eugène, mentionne qu'une page facebook pourrait aider à la visibilité du comité de parents.

Mme Anne-Marie Noël, représentante de l'école Bruno-Choquette, dit que la communication du comité de parents est déficiente, de façon générale.

M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard, dit que les activités qui sont apportées par les membres sont oubliées du moment que les membres sortent de la réunion. Si ces idées étaient mieux notées et mieux diffusées, elles seraient plus utiles et apporteraient des idées aux autres membres pour leur propre école.

Mme Orane Hautain, représentante de l'école St-Eugène, demande à Mme Isabelle Lavoie, représentante de l'école St-Vincent, de rapporter les idées mentionnées à une réunion précédente pour résoudre les problèmes reliés au changement d'horaire et tous les problèmes qui vont en découler concernant le service de garde.

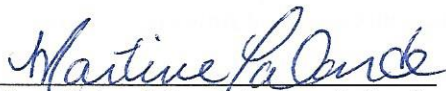
M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard, demande si, pour d'autres enjeux, les discussions peuvent être faites en petits groupes. Mme Orane Hautain, représentante de l'école St-Eugène, demande à ce qu'un questionnaire conçu pour favoriser les échanges soit reçu à l'avance.

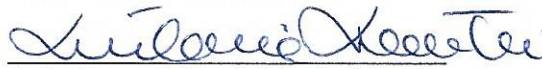
M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard, demande à avoir un invité

#41 2016/2017	au comité de parents qui pourrait aider à nous pister sur des outils pour assister nos milieux en relation au suicide. Mme Geneviève Gosselin, représentante de l'école des Prés-Verts, demande quels sont les moyens pris pour aider à la réussite scolaire. Mme Véronique Paré, représentante de l'école Jeanne-Mance, demande si une lettre au Ministre peut être écrite afin de démontrer notre implication afin de faire pression pour que les heures des spécialistes restent les mêmes. Mme Caroline Leblanc, représentante de l'école des Savanes, rappelle que le plan éducatif de la commission scolaire est « les saines habitudes de vie » et que la commission scolaire ne respecte pas son engagement en coupant les heures de spécialistes. Mme Jasmine Ménard, représentante de l'école secondaire Mgr Euclide-Théberge, demande si une conférence sur les nouvelles drogues pourraient être présentées, que ce soit au comité de parents ou pour les parents, dans le cadre des conférences que nous offrons. Mme Ani Ménard, représentante de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, appuie l'idée de la lettre au ministre. Elle ajoute que les parents devraient arrêter d'attendre et agir. À 21h57, Il est proposé par Mme Ani Ménard, représentante de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, QUE la réunion soit prolongée de 30 minutes. Adopté à l'unanimité
	11. PAROLE AUX MEMBRES M Marc Vallée, représentant de l'école Marie-Derome, annonce la tenue d'une soirée cinéma à son école, pour un programme double, vendredi le 16 décembre, à 19h (à suivre par courriel pour les autres renseignements). Mme Véronique Paré, représentante de l'école Jeanne-Mance, parle du Marché de Noël fait par les enfants de son école, le 16 décembre de 16h à 18h à St-Angèle. Elle dit également que 3800\$ ont servi à l'achat de vélos de spinning. Mme Isabelle Lavoie, représentante de l'école St-Vincent, présente également la soirée cinéma organisée par son école, le 16 décembre à 18h45. Ce sera un seul film, mais il y aura 2 tirages. Également, les parents doivent accompagner leur enfant. Mme Kim Vanier, représentante de l'école de Richelieu, présente le marché de Noël de son école, le 16 décembre de 16h à 19h. Elle parle également du bénévolat à la SPCA que son école organise. Finalement, comme campagne de financement, ils vendent cette année des couronnes et des sapins de Noël et ont des parents qui préparent un « talent show ». Mme Jacinthe Bergeron, représentante de l'école St-Alexandre, présente le marché de Noël de son école qui aura lieu le 12 décembre. M Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard, présente le marché de Noël de son école qui aura lieu le 8 décembre. Pendant ce marché, il y aura une vente de sapins

	et de poinsettias, un coin photo (photobooth), un coin maquillage, un Père Noël, des lanternes chinoises (événement à la fin du marché). Il parle également du Club de course de l'école St-Gérard (5-6^e année) pour s'entraîner pour le défi des ambassadeurs (fin mai) où les enfants feront environ 6-7 km au courant de la journée. Pour des informations sur le guide de course, contactez M. Demers-Payette ou son substitut, M. Jean-Luc Deschamps. Mme Jacinthe Bergeron, représentante de l'école St-Alexandre, ajoute que son école aussi fera le défi des ambassadeurs à la fin mai. Mme Orane Hautain, représentante de l'école St-Eugène, mentionne le cinéma organisé le 23 décembre à son école. Le 22 décembre, il y aura un dîner organisé par le club optimiste. Une maman de l'école, Mélanie Goyette, fera le 1 000 km du défi Pierre Lavoie. Le 18 février se tiendra le classique de volleyball. Le 21 avril, il y aura un souper spaghetti. Finalement, il y aura un réaménagement de la cour d'école. Mme Isabelle Lavoie, représentante de l'école St-Vincent, mentionne qu'en collaboration avec le centre d'Action bénévole, il est possible de parrainer un enfant pour un repas. (contribution volontaire) M Marc Vallée, représentant de l'école Marie-Derome, parle de l'aménagement d'un espace sportif dans son école grâce au défi Pierre Lavoie. Mme Anne-Marie Noël, représentante de l'école Bruno-Choquette, mentionne qu'un bal masqué a été organisé à l'halloween et a permis de ramasser 1 200\$ de profits. Elle parle également qu'il y a un projet pour l'aménagement de la cour d'école.
#42 2016/2017	12. RAPPORT DES PARENTS-COMMISSAIRES (information) M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école St-Gérard et parent-commissaire, dit qu'à la réunion du 15 novembre 2016, la résolution que le comité de parents a faite pour l'inversion des horaires a été présentée et bien reçue par les commissaires. En comité de travail, ils ont étudié la grille-matière. Nous aurons possiblement la visite de la présidente du conseil des commissaires, Mme Andrée Bouchard, de M. Alain Camaraire, directeur des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire et de M. Éric Blackburn, directeur général de la commission scolaire, en janvier pour répondre à nos questions. Il suggère un huis-clos pour la rencontre de janvier. Le tout sera à confirmer. Une formation sera offerte (date à confirmer) à tous les membres des CÉ, parents, enseignants, direction d'école, sur la grille-matière pour mieux les outiller. Mme Josée Hébert, représentante de la polyvalente Marcel-Landry, parent-commissaire et responsable de la collation de Noël, mentionne que suite aux augmentations des paniers d'épicerie, elle a dépassé son budget de 50\$. Il est proposé par Mme Orane Hautain, représentante de l'école St-Eugène, QUE le budget excédentaire soit absorbé par le comité de parents. Adopté à l'unanimité
	13. RAPPORT DES DÉLÉGUÉS AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FCPQ Mme Jasmine Ménard, représentante de l'école secondaire Mgr Euclide-Théberge et

	déléguée au CG de la FCPQ, mentionne qu'à la dernière rencontre de la FCPQ, 97 délégués, représentant 58 commissions scolaires, étaient présents. Ils ont assisté à la conférence de M. Royer « susciter l'audace ». La prochaine réunion aura lieu les 17 et 18 février 2017. Elle mentionne également qu'elle trouve injuste de devoir abréger son point, de donner le minimum d'informations, en raison du manque de temps.
	14. RAPPORT DU REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA Mme Susanna Delgado, substitut au représentant du CCSEHDAA, mentionne que le comité a eu sa 3^e rencontre de l'année. Ils ont discuté du transport en autobus pour les EHDAA qui sera modifié avec l'inversion des horaires. Ils ont également parlé de la TÉVA : transaction école vie active et du fait qu'on ne sait pas ce qui va se passer avec ces enfants suite à l'inversion des horaires. Ils auront une présentation à ce sujet à leur prochaine rencontre.
	15. RAPPORT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT SCOLAIRE Depuis la dernière rencontre du comité de parents, il n'y a pas eu de réunion du comité consultatif du transport scolaire.
	16. RAPPORT DU TRÉSORIER M. Lionel Degoud, représentant de l'école Notre-Dame-de-Lourdes, secteur Iberville, et trésorier, demande aux membres leurs factures de frais de garde et de déplacement.
#43 2016/2017	17. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE ET DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE À 22h32, Il est proposé par Mme Ani Ménard, représentante de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, QUE la séance du comité soit fermée. La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 11 janvier 2017, à 19h15, à la bibliothèque de la polyvalente Marcel-Landry, située au 365 avenue Landry, St-Jean-sur-Richelieu, Qc., J2X 2P6. Adopté à l'unanimité


Secrétaire, Mme Martine Lalonde


Présidente, Mme Mélanie Martin